



257 rue Saint-Martin 75003 PARIS

Président : Serge Odin

magie-ffap.com

Conseil Fédéral FFAP

Compte rendu réunion du 2 avril 2023

Date	02 / 04 / 2023
Lieu / Mode	Maison de la FFAP - Paris
Organisateur	C. Charpenet
Secrétaire de séance	C. Charpenet
Présents	
Collège Membres Individuels	Y Labeledade – G. Naudet – S. Odin – JC. Piveteau – R. Devillebichot
Collège Présidents	S. Crunelle – N. Decreton – M. Delville - P. Din – F. Hebrard – J. Hennessy – C. Charpenet
Absents ayant donné pouvoir	F. Denis – F. Tabary – M. Thierry
Diffusion	Conseil Fédéral FFAP

1) Mot du président

Le président souhaite la bienvenue aux participants.

Il est constaté que le président avait coopté deux membres, Robin Deville et Erik PARKER, pour le bureau fédéral sans que leur poste n'ait été confirmé par un vote de l'assemblée fédérale. Afin de décider de leur intégration définitive au sein du bureau, il a été convenu de mettre en place un vote électronique.

Peter Din exprime son opinion selon laquelle l'Assemblée Fédérale devrait être mieux préparée, et que le Conseil Fédéral doit avoir lieu avant pour préparer les questions.

Frédéric Hébrard fait remarquer que l'ordre du jour de l'Assemblée Fédérale est trop long, et propose que les questions posées soient courtes et fermées.

Il est convenu que l'ordre du jour doit être validé par le Conseil Fédéral avant d'être présenté à l'Assemblée Fédérale. Pour limiter les questions et cadrer les discussions, il est proposé de les chronométrer et de respecter le temps imparti.

Yves LABEDADE propose que le Conseil Fédéral soit organisé deux mois avant l'Assemblée Fédérale par visioconférence si nécessaire.

Certains sujets liés au fonctionnement d'une organisation ou d'un événement ne devraient pas être discutés en détail par l'AF, car ils peuvent être facilement résolus par des moyens plus simples tels que l'envoi d'un compte rendu par e-mail (CR d'un congrès par exemple)

Noël Decreton souligne les difficultés potentielles liées à la clôture définitive des comptes en organisant le conseil fédéral deux mois avant l'assemblée fédérale soit début février.

S. Odin remarque que certains membres du conseil ne s'investissent pas suffisamment dans leurs responsabilités.

P. Din partage son expérience de l'assemblée fédérale de 2022, qu'il qualifie d'ambiance plutôt agressive. Selon lui, cette ambiance décourage les membres du conseil à s'investir davantage et il souhaite plus de bienveillance et d'ouverture d'esprit.

J. Hennessy pense que certains membres, malgré leur bonne volonté, ont été écartés par des actions de lobbying avant les élections.

2) Validation du compte rendu du dernier Conseil fédéral

Le conseil fédéral valide ce dernier compte rendu

3) Retour sur les points de l'assemblée fédérale du 1 avril 2023

N. Decreton évoque les dépassements de budget de certaines structures, ce qui soulève la question de la manière dont il faut réagir face à ces situations. C'est le cas de l'équipe de France de close-up. Le budget est largement dépassé sans que cela soit imputable aux stagiaires qui ne bénéficient que de repas types sandwiches.

Des remarques ont été faites par le bureau au cours d'une visio-conférence et F. Denis s'est rendu sur place durant un stage pour y faire un audit dont le conseil aimerait avoir un rapport.

Il a été demandé, entre autre, à Laurent Guez de mettre en place une équipe autour de lui. Mais, à ce jour, il n'en a pas tenu compte malgré un calendrier de mise en place de ses mesures.

Y. Labedade dit que nous devrions nous positionner sur le dépassement de budget puis prendre des sanctions mais F. Hebrard pense que ce n'est peut-être pas si simple.

Les dysfonctionnements sont nombreux et F. Hébrard propose soit de lui donner une dernière chance soit de lui signaler que le conseil désire se passer de lui.

Y. Labedade pense que le président doit lui écrire pour lui demander ou il en est dans l'accompagnement administratif et lui donner un ultimatum. S. Odin est d'accord pour le courrier et précise qu'il a eu récemment L. Guez au téléphone pour lui demander des comptes. Il n'a pas apprécié la démarche et lui a fait remarquer que l'EDFC a des bons résultats.

Il est précisé que les cotisations FFAP des coaches B. Bilis et JJ Sanvert sont payés par l'équipe de France au club de Nancy.

P. Din pense qu'il faudrait qu'un seul gestionnaire pour les équipes de France et également qu'un seul budget. Il précise également qu'il a proposé un lieu de résidence mais que L. Guez a refusé.

M. Delville précise pour l'EDFS ils font une gestion rigoureuse au centime près. Les résidences organisées avec un club sont moins coûteuses mais que c'est plus compliqué pour les autres.

Pour les stagiaires de l'équipe de France de close-up, les stages ne sont pas payants. Selon R. Deville, si ces stages devenaient payants, il n'y aurait plus personne, car les stagiaires ne peuvent pas passer plus d'une heure avec les coaches par stage et ont passé 3 ans sans spectacle.

Il a été décidé d'attendre la réponse et la réaction de L. Guez au courrier envoyé par S. Odin. Si aucune réponse positive n'est reçue, un vote électronique sera organisé auprès de l'assemblée fédérale en juin 2023 pour donner délégation au bureau afin de suspendre L. Guez de ses fonctions.

4) Election du CF lors de l'AF du 2 avril 2022

Comme Joël Hennessy l'avait signalé en son temps au nouveau secrétaire général élu en 2022 (sans mettre en copie l'ancien secrétaire général, organisateur des élections qui aurait pu donner les explications rapidement), il y a un différentiel de 10 voix dans le nombre de votes possibles pour le collège des présidents au conseil fédéral. Après quelques échanges il a été décidé de revenir sur les résultats de ces élections si après étude, et malgré l'accord du secrétaire général de l'époque au moment des élections, il était constaté une irrégularité.

Le président demande au secrétaire général de rendre sa conclusion en collaborant avec la commission de révision des statuts.

5) Logiciel de gestion de la FFAP

Le logiciel actuellement utilisé est celui développé par B. Ginet. Il est difficile de ne pas se poser la question de la pérennité.

R. Deville pense que nous devons obligatoirement évoluer vers une solution plus pérenne que l'on peut trouver sur le marché.

Après avoir étudié plusieurs logiciels R. Deville pense qu'a priori DOLIBAR doit convenir à nos besoins. C'est un logiciel gratuit avec des options payantes. R. Deville se propose de tester le produit.

J. Hennessy pense que chaque président devrait pouvoir y accéder.

Y. Labedade propose que chaque utilisateur informe de ses besoins.

Le conseil valide la proposition de changement et précise qu'il faut remercier B. Ginet pour son dévouement et pour tout le travail qu'il a réalisé pour réaliser et tenir à jour le logiciel depuis de nombreuses années.

6) Table des matières RDLP

G. Mageux a réalisé un travail important sur la table des matières de la Revue De La Prestidigitation.

Les revues ont été numérisées et Georges Proust les a achetées. Il les offre à la FFAP mais veut pouvoir les utiliser. Le conseil lui donne son autorisation dans la limite d'une utilisation non commerciale.

Actuellement la revue est consultable en ligne depuis l'année 2018 et il est prévu d'y intégrer toutes les numérisations. R. Deville nous précise que ce sera très long, il faut 10mn pour importer une revue sur le serveur. L. Petitalot aurait des informations permettant une importation plus rapide. Cette opération représente un travail important, Il est souhaitable que R. Deville ne soit pas le seul à s'en occuper.

7) Collège des Magiciens de France

J. Hennessy pense que derrière cette proposition se cache d'autres intentions.

Pour N. Decreton cette structure s'apparente à une structure de formation. On s'éloigne de l'idée du bénévolat en ayant besoin de salariés. C'est un processus et une gestion complexe.

Pour P. Din l'idée est bonne mais on devrait commencer par seulement du bénévolat.
R. Deville trouve qu'on se professionnaliserait et que si on accepte de rémunérer les coaches on pourrait faire appel à des intervenants extérieurs.
M. Deville nous informe que P. Bad aimerait qu'une commission soit créée sur ce sujet. A la base, c'est une demande de magiciens désirant simplement s'améliorer.
Pour F. Hebrard l'idée est séduisante car ouvert à tous. La mise en œuvre sera compliquée. Il faut commencer par préciser le contenu et travailler sur l'aspect financier.
Mais la FFAP a-t-elle pour vocation de faire des stages payants ? Nous devons également réfléchir aux conséquences pour notre partenaire le CIPI.
Le conseil propose de nommer des délégués pour participer à cette commission : G. Rougevin et N. Decreton. P. Din désire également faire partie de cette commission.

8) Mécénat

P. Din, J. Hennessy et N. Decreton souhaitent que l'argent profite à tous, tandis que S. Odin estime que l'abandon des mécènes ne serait pas judicieux, car D. Lebel, principal instigateur, ne souhaite faire des démarches qu'au profit de l'EDFS.


9) Spectacle Magique de l'année

JC Piveteau exprime son inquiétude concernant les coûts élevés liés à l'élection du meilleur spectacle magique de l'année.
S. Odin explique que d'après C. Gilson cela était dû au fait que les spectacles étaient répartis dans toute la France, entraînant des frais de déplacement importants.
Une solution serait de déléguer des juges plus proches des spectacles pour optimiser les dépenses.
Le conseil souhaite également avoir plus d'informations sur les juges et les critères de sélection utilisés.

Serge Odin remercie tous les participants

Paris le 18 octobre 2023

Serge Odin
Président



Christian CHARPENET

Secrétaire général

